

La prononciation des pronoms *il* et *ils* de la fin du XIX^e siècle – Analyse basée sur *Le Français Parlé* de Paul Passy

Nori Kondo*

Nagoya University of Foreign Studies, 57 Takenoyama, Iwasaki-cho, Nisshin-shi, Aichi, JAPON

Résumé. A la fin du XII^e siècle, la consonne /l/ des pronoms *il* et *ils* s'est amuïe. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que le rétablissement de ce son est attesté dans les témoignages des grammairiens. La réalisation du /l/ semble alors être caractéristique d'un style soutenu, et acquiert ainsi une fonction diaphasique. Cependant, dans notre corpus, la deuxième édition du *Français Parlé* de Paul Passy publiée en 1889, nous remarquons que le style formel n'exigerait pas nécessairement la réalisation du /l/. En se basant sur ce résultat, il semble y avoir deux normes concernant la prononciation de /l/, même au XIX^e siècle : l'une majoritaire, l'autre minoritaire. Enfin, nous arriverons à la conclusion que la stabilisation de ce son n'a eu lieu qu'au siècle suivant, au XX^e siècle. A cette époque, la prononciation fidèle à l'orthographe gagne en prestige, la norme partagée par les locuteurs du français attribue un trait diastratique à la réalisation du son /l/. La non-réalisation de /l/ devient un trait typique de la classe inférieure, et le /l/ devient donc porteur de cette propriété diastratique.

Abstract. Pronunciation of French pronouns *il* and *ils* at the end of the nineteenth century –analysis based on *Le Français Parlé* by Paul Passy. At the end of the twelfth century, the consonant /l/ of French pronouns *il* and *ils* was elided in the preconsonantal position and before a pause. The restoration of the consonant /l/ is accounted for only in the testimony of grammarians, especially in the seventeenth and eighteenth centuries. The pronunciation of /l/ was restored for formal style, in other words this sound has a diaphasic function. However, in our corpus of Paul Passy's *Le Français Parlé*, published in 1889, we found that the realization of /l/ may not have been strictly required, even in formal contexts. According to this result, it seems there were two norms concerning the pronunciation of /l/ even at the end of the nineteenth century. Finally, we affirm that the /l/ realization may have stabilized only during the twentieth century. With changes in linguistic norms, the realization of /l/ acquired a diastratic function.

* nkondo@nufs.ac.jp

1 Introduction

A la fin du XII^e siècle, la consonne /l/ des pronoms *il* et *ils* s'est amuïe (cf. Pope, 1952 : 324). Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que le rétablissement de ce son est attesté dans les témoignages des grammairiens. La prononciation des pronoms *il* et *ils* est alors prescrite par la norme, restituée dans le langage soutenu. Plus tard, au début du XIX^e siècle, le siècle qui nous intéresse, la prononciation des pronoms est également prescrite par Domergue (1805)¹.

Cependant, dans notre corpus de la fin du XIX^e siècle, *Le Français Parlé*, publié en 1889, et réalisé par le phonéticien Paul Passy, il semble que même le style soutenu n'exigerait pas nécessairement la réalisation de /l/. Nous proposons donc l'hypothèse suivante : la stabilisation de ce son dans la norme partagée par la majorité des locuteurs du français n'a eu lieu qu'au XX^e siècle.

L'objectif principal de la présente étude est donc d'étudier la réalisation du /l/ des pronoms *il* et *ils* de façon quantitative dans le corpus de Paul Passy, et de réfléchir au changement de l'aspect normatif de /l/ vis-à-vis de deux traits sociolinguistiques, diaphasique et diastratique, entre le XIX^e et le XX^e siècle.

2 Histoire de la prononciation des pronoms *il* et *ils*

Aujourd'hui, la chute de /l/ dans les pronoms *il* et *ils* est très souvent observée, et elle est quasi systématique dans un style de parole moins surveillé. Les recherches menées par Ashby (1984) dans son corpus de Tours montrent que le taux de chute du /l/ du pronom impersonnel *il* monte jusqu'à 88%. Une dizaine d'années plus tard, Armstrong (1996) affirme que la chute de /l/ est quasi systématique pour *il*. Plus récemment, Brognaux & Avanzi (2015) confirment que le /l/ du pronom *il* n'est réalisé que dans 5,67% des cas dans la conversation, ce qui contraste avec le taux de 96,15% constaté dans la lecture. La chute du /l/ des clitiques *il(s)* et *elle(s)* chez les politiciens en situation formelle est aussi attestée par Barcat (2018).

Par ailleurs, la réalisation du son /l/ des pronoms *il* et *ils* était loin d'être stable avant le XIX^e siècle. Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, on commence à trouver un certain nombre de remarques stylistiques concernant la prononciation de *il* et *ils*. Lors de ces siècles, la prononciation des deux pronoms varie en fonction du contexte phonologique : le

(1) *il* singulier

- a. devant consonne : [i], [il]
- b. devant voyelle : [il]
- c. devant pause (inversion) : [i]

Ce qui distingue le pronom *ils* du pronom *il*, ce sont les trois formes phonétiques possibles du pronom *ils* devant voyelle : [iz], [il], [ilz]. Duez (1639 : 23) indique que « (...) devant une voyelle, l'homme du peuple prononce *il* ; la plupart des hommes instruits et ceux qui sont dans les écoles prononcent *is* : mais la première prononciation est la plus usitée » (cf. Thurot, 1881-1883 : Tome II, 79). La raison de la coexistence de ces trois formes phonétiques serait l'évitement du hiatus : soit grâce à la consonne [l] (ex. *ils ont* [ilõ]), soit grâce à la consonne [z] dans les cas où le /l/ n'est pas prononcé (ex. *ils ont* [izõ]).

(2) *ils* pluriel

- d. devant consonne : [i], [il]
- e. devant voyelle : [iz], [il], [ilz]
- f. devant pause (inversion) : [i]

Dans les remarques stylistiques des XVII^e et XVIII^e siècles, que nous avons évoquées, les auteurs expliquent qu'il faut prononcer /l/ dans un style formel, tandis qu'il n'est pas nécessaire de le prononcer dans un style informel. Regardons quelques témoignages ci-dessous (cf. Thurot, 1881-1883 : Tome II, 78-81, 141-142) :

Hindret (1687 : 218) : « l'l du pronom *il* ne se prononce pas ordinairement dans le discours familier, comme *il se promenoit*... Mais dans le discours soutenu, il est bien souvent nécessaire de le prononcer [...] »

De Wailly (1763) : « *il* avant une consonne se prononce dans la conversation comme *i*. Pour éviter des équivoques, il vaut mieux prononcer la lettre *l* [...] »

Hindret (1687 : 209) : « l'l [...] ne se prononce pas dans le discours soutenu devant une voyelle, on ne fait sonner que l's [...] *iz ont, iz esperent, iz honorent*. »

Tallemant (1696 : 88) : « [...] Il y a trois prononciations différentes, l'une qui suit l'écriture, *ils ont dit*, en prononçant l'l et l's, l'autre où l'on supprime l's, et on prononce *il ont dit*, et la troisième où l'on ne met point l'l, et on prononce *is ont dit*. [...] Par conséquent à *ils* il faut toujours prononcer l'l dans le discours familier, *il ont dit*, et dans le style soutenu, *ils ont dit*. »

Plus tard, au début du XIX^e siècle, Domergue (1805) explique que /l/ doit être toujours prononcé (cf. Rosset, 1911 : 255). Pourtant, ce grammairien ne précise pas à quel style s'applique ce principe, et il ne mentionne qu'un exemple de poésie². De leur côté, les phonéticiens, Grammont (1914) et Martinon (1913), au début du XX^e siècle, affirment que /l/ n'est pas prononcé dans la conversation, mais qu'il doit être prononcé dans le style soutenu. Par ailleurs, Damourette & Pichon (1911-1940) font une observation curieuse concernant le pronom *il* :

« De nos jours, dans le français normal, c'est-à-dire dans la bourgeoisie cultivée de Paris, en parlant on prononce toujours ou à peu près toujours [i] devant consonne. [...] Néanmoins, la plupart des personnes de cette même classe ont l'habitude de prononcer [il] devant consonne dans la lecture, et souvent même, elles sont persuadées qu'elles prononcent ainsi dans la conversation quand pourtant elles y disent toujours [i]. » (Damourette & Pichon, 1911-1940, Tome 6, § 2335, p. 277)

Damourette & Pichon précisent qu'il y a eu deux formes phonétiques normatives devant les consonnes : [i] et [il] pour *il* au moins dans la conversation, même si la prononciation [il] était normative pour la lecture à haute voix.

3 Corpus

Afin d'observer la réalisation du /l/ des pronoms *il* et *ils* à la fin du XIX^e siècle, nous avons fait une base de données électronique à partir de l'ouvrage de Paul Passy, *Le Français*

Parlé 2^{ème} édition (1889). Dans ce livre, la prononciation du français de l'époque est décrite avec l'alphabet phonétique.

3.1 Le phonéticien Paul Passy

Avant d'expliquer notre corpus, commençons par présenter les travaux de Paul Passy. Passy est connu en tant que phonéticien et didacticien. Il a contribué à l'enseignement des langues vivantes. Au XIX^e siècle, l'enseignement des langues vivantes est certainement dissemblable de celui d'aujourd'hui. Ayant enseigné l'anglais dans sa jeunesse, Passy a remarqué les difficultés que la prononciation posait à ses élèves (cf. Galazzi, 1992). Il s'est donc intéressé à la transcription phonétique et l'a appliquée à l'enseignement des langues (ex. sa publication de *l'Anglais parlé ou Méthode pratique pour apprendre à parler, à comprendre et à lire en Anglais* en 1882).

En 1886, Passy a fondé l'Association phonétique des professeurs d'anglais (dont le mensuel est le *Fonetik Titzer*). Cette association s'est d'abord appelée Association phonétique des professeurs de langues vivantes de 1889 à 1896. Puis, en 1897, elle a donnée naissance à l'Association phonétique internationale. En 1886, Passy a publié la première édition d'un ouvrage intitulé *Le Français Parlé. Morceaux choisis à l'usage des étrangers avec la prononciation figurée*. Il a également publié *Les sons du français* en 1887 et le *dictionnaire phonétique de la langue française* avec son co-auteur Michaëlis en 1897. Il a souvent été critiqué pour sa « prédilection toute particulière pour le débit de la conversation familière, la prononciation plus ou moins négligée et même populaire » (Arickx, 1969 : 198). Martinet (1985) relate qu'Alfred Barbeau accuse le dictionnaire de prononciation Michaëlis-Passy de laxisme et d'archaïsme, n'ayant pas conscience de l'évolution de l'usage entre la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle (cf. Martinet, 1985 : 27). Toutefois, Martinet (1985 : 27) loue le travail de Passy, arguant que « ce que nous savons de l'évolution de la langue, de son sens et de son rythme, de la personnalité de Paul Passy comme homme et comme chercheur, des talents d'observateur des deux auteurs de l'ouvrage, nous convainc pleinement de la validité du témoignage ».

3.2 Le Français Parlé 2^{ème} édition (1889)

Notre analyse est basée sur la deuxième édition du « *Français Parlé* » publiée en 1889 (la première édition fût publiée en 1886). Dans la préface de la deuxième édition, Passy (1889 : iii) confirme qu'« il (l'ouvrage de la première édition) a été favorablement accueilli, en Allemagne et dans les pays scandinaves, par les professeurs de langues appartenant à ce qu'on appelle *la jeune école fonétique* ». Pour la publication de la deuxième édition, Passy a reçu des observations sur la première édition de la part de ses collègues, y compris Jespersen, Storm, Viëtor, etc.

« C'est sur leur avis que j'ai supprimé plusieurs des morceaux qui figuraient dans la première édition, les remplaçant par d'autres plus propres à intéresser les jeunes gens, et que j'ai modifié l'ordre dans lequel ces morceaux étaient présentés. »
(Passy, 1889 : iii)

Etant donné que l'ouvrage a servi à l'enseignement de la langue française, il faut rendre compte de l'objectif pédagogique de cette œuvre.

Outre les 3 pages de la préface et les 2 pages d'explication des signes phonétiques, l'ouvrage contient 120 pages comptant 13773 mots. Il contient 20 morceaux dont trois sont des discours publics et huit de la poésie en vers. Le français que Passy a voulu décrire est

celui de la prononciation usuelle des Français du Nord (Passy, 1889 : iv), toutefois l’auteur ajoute cette précision :

« Ne pouvant toujours échapper à l’arbitraire, **je me suis surtout guidé sur ma propre prononciation naturelle** [...] je puis affirmer que si la prononciation que je donne n’est pas toujours la meilleure, elle est du moins toujours française et communément employée. » (Passy, 1889 : iv-v)

Considérant le fait que l’époque ne bénéficiait pas de moyen d’enregistrement, Passy n’avait d’autre choix que de recourir à sa propre prononciation³.

En ouvrant le livre, nous trouvons un texte orthographique sur la page gauche, et la transcription phonétique correspondante sur la page droite (Figure 1).

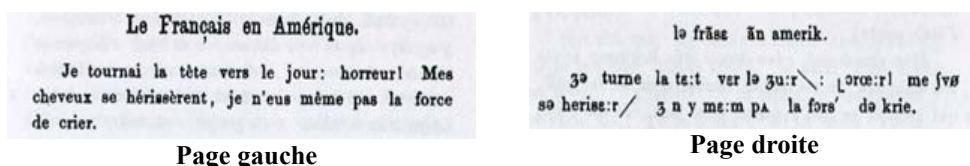


Fig. 1. Pages gauche et droite du *Français parlé* (1889).

Passy emploie l’alphabet suivant : 12 voyelles orales [i, y, u, e, ø, o, ɛ œ, ɔ, a, ʌ, ə] ; 4 voyelles nasales [œ̃, õ̃, ě̃, ɛ̃] ; 18 consonnes [p, b, t, d, k, g, m, n, N, l, r, f, v, s, z, ʃ, ʒ, h] ; 3 glissantes [w, ɥ, j]. Par ailleurs, nous remarquons que certains symboles ne sont pas utilisés pour le français d’aujourd’hui. Premièrement, les voyelles [ʌ, õ̃, ě̃, ɛ̃] correspondraient aujourd’hui aux symboles phonétiques suivants : [ɑ, ɔ̃, ɛ̃, ɛ̃]. La lettre consonantique [N] correspondrait à [ɲ]. En ce qui concerne [r], il y aurait deux possibilités : soit un [r] apical, soit un [ʁ] glottal, mais en considérant la norme du français du nord de l’époque, il est certain que la lettre correspond à un [ʁ] glottal. Enfin, la lettre consonantique [h] signifie *h aspiré*, qui permet de faire la distinction entre le *h* muet et le *h aspiré*⁴. La transcription de Passy fournit également des informations sur l’accent tonique et l’intonation.

Passy souligne sa tentative de « graduer⁵ » la prononciation conformément à des styles différents, comme expliqué ci-dessous :

« Je me suis appliqué à graduer la prononciation parallèlement au style, donnant, dans les deux premiers morceaux, le langage familier de la conversation, avec ses élisions, ses contractions et ses assimilations nombreuses : plus loin une prononciation de plus en plus soignée, devenant tout à fait littéraire dans les morceaux oratoires ou poétiques de la fin du volume. » (Passy, 1889 : iv)

C’est cette expérimentation de sa part qui, malgré l’objectif pédagogique de l’ouvrage, justifie et motive son analyse. Penchons-nous sur la liste des vingt morceaux de son ouvrage dans le Tableau 1.

Tableau 1. Les vingt morceaux du *Français Parlé* (1889).

N°	Titre	Auteur	Genre	Page
1	Une surprise (Le voyage de Monsieur Perrichon)	Labiche	théâtre	p. 2-10
2	La chasse à Tarascon (Aventures de Tartarin)	Daudet	roman	p. 10-16
3	L’enlèvement de la redoute	Mérimée	roman	p. 16-29

4	Le Français en Amérique (Paris en Amérique)	Laboulaye	roman	p. 30-38
5	L'orgueil guéri	Voltaire	roman	p. 38-42
6	La maison qui marche	Saint-Simon	roman	p. 42-47
7	La culture classique (la Question du Latin)	Frary	argumentatif	p. 48-54
8	La fête de la fédération (Histoire de la Révolution)	Thiers	argumentatif	p. 54-64
9	Le désespoir du lépreux (le lépreux de la cité d'Aoste)	Xavier de Maistre	argumentatif	p. 64-72
10	Les parlers français (discours prononcé au Congrès des Sociétés Savantes le 26 Mai 1888)	Gaston Paris	discours	p. 72-86
11	Péroraison	Frédéric Passy	discours	p. 86-94
12	Discours de Mirabeau sur la mort de Franklin	Mirabeau	discours	p. 94-97
13	Le colimaçon	Arnaud	vers	p. 98
14	Les étoiles qui filent	Béranger	vers	p. 98-102
15	La foi	Lamartine	vers	p. 102-104
16	Rappelle-toi	Musset	vers	p. 104-106
17	La fraternité	Sully Prudhomme	vers	p. 106
18	Chanson	Victor Hugo	vers	p. 108
19	Les Djinns	Victor Hugo	vers	p. 108-118
20	Avril	Coppée	vers	p. 118-121

L'ambition de Passy, pour sa description phonétique, est donc de caractériser l'échelonnement diaphasique. Cependant, cette description reste relativement abstraite et nous pouvons surtout remarquer la différence diaphasique entre les neuf premiers morceaux et les morceaux oratoires et poétiques. Bien que les onze derniers morceaux de cet ouvrage soient des discours publics (10, 11, 12) et de la poésie en vers (13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20), les autres sont des extraits romanesques ou argumentatifs. Comme le souligne Passy lui-même, les deux premiers morceaux ont un caractère tout à fait unique, car ils sont écrits en français familier (Passy, 1889 : iv). Pour les morceaux de discours publics, le morceau 10 est un discours d'un linguiste, Gaston Paris (1838-1903), et le 11 est celui d'un homme politique, Frédéric Passy (1822-1912, le père de Paul Passy). Il semblerait possible que Passy ait assisté aux discours de ces personnes, et ait suivi leurs traits phonétiques. Le morceau 12, lui, est le discours du comte Mirabeau sur la mort de Benjamin Franklin prononcé en 1790. Compte tenu de l'année du discours, Passy n'a pu faire la description de son français que sur la base de son imagination.

3.2 Traits stylistiques et gradation de styles

Passy indique que les deux premiers morceaux sont en langage familier conversationnel. Le premier, *le voyage de Monsieur Perrichon* d'Eugène Labiche & Edouard Martin, est théâtral. Le deuxième, *Aventures de Tartarin* d'Alphonse Daudet, qui ne contient pas de conversation, est simplement romanesque.

Nous trouvons un bon nombre de traits stylistiques dans ces deux premiers morceaux, notamment, (1) chute (C), (2) dévoisement (DV), et (3) nasalisation (N). Cependant, à l'exception des morceaux 12 à 20, dans les autres morceaux, nous retrouvons aussi ces trois traits mentionnés, mais également d'autres traits qui sont : (4) voisement (V) ; (5) dénasalisation (DN) et (6) palatalisation (P). Ci-dessous, nous allons tenter d'expliquer chacun de ces traits.

(1) Chute : « **Parce qu'un imbécile est incapable ...** » [pask œn ěbesil et ěkapab] (Passy, 1889, p.4)

Dans l'exemple ci-dessus, il y a deux chutes de liquides. Au lieu de [parsk] (*parce que*) avec le son [r] et de [ěkapab] (*incapable*) avec le son [l], l'auteur élide ces consonnes. Il y a 4 types de chute : en position initiale ; en position intérieure ; en position finale ; omission (chute du mot entier), voir Tableau 2.

Tableau 2. Liste des chutes observées

a. position initiale	C	(pe)tite [tit], l'on [õ], (v)oir [wa:r], (v)oyons [wõjõ]
	autres	(c'es)t [t]
b. position intérieure	V	c'(es)t [st], c(e)t [st], c(o)mmencer [kmãse], extr(a)ordinaire [ěkstrõrdinẽ:r], t(ou)t à fait [ttafẽ], v(oi)là [vla], v(ou)s [vz],
	C	ce(l)ui [sqi], que(l)que [kek], pa(r)ce que [pask],
	autres	c(el)a [sa], ma(da)me [mam], ma(de)m(o)i(s)elle [mamzẽ]
c. position finale	C	amour-prop(re) [amurprõp], aut(re)s [o:t], connaît(re) [kõnẽ:t], cuiv(re) [kvi:v], diab(le) [dja:b], e(lle)s [ẽ], entend(re) [ãtã:d], êt(re) [ẽ:t], incapab(le)[ěkapab], maît(re) [mẽ(:)t], mett(re) [met], nèg(re) [nẽg], not(re) [not], peut-êt(re) [ptet], prend(re) [prã:d] quat(re) [kat], rend(re) [rãt], reprend(re) [rprã:d], romp(re) [rõ:p], spectac(le) [spektak], tab(le) [tab], vot(re) [võt]
d. omission (chute du mot entier)		il, ne, que, est,

La chute des liquides en position finale postconsonantique est la chute la plus fréquemment observée. Elle est généralement observée devant les mots qui commencent par une consonne (« *son maître d'hôtel* » [sõ met d õtẽl], p.41). Il y a également un cas de chute de /r/ devant pause avec le mot *quatre* : ex. « *Comme deux et deux font quatre* ([kõm dø e dø' fõ kat]) p. 5 ». Autre cas rare, attesté uniquement deux fois : la chute de la liquide en contexte de liaison, avec dévoisement de la consonne de liaison : ex. « *il cherche d'autres objets pour découvrir* ([i fẽʁʃ d o:ts õbzẽ pur dekuvri:r]) p. 45 ».

(2) Dévoisement : « **je suis sa joie ...** » [ʃ sqi sa zwa] (p. 5)
 « un **de** ses parents ... » [œ t se parã] (p. 39)

Le dévoisement s'observe notamment dans les mots « *je* » et « *de* », mais il est aussi observé dans d'autres mots. Comme mentionné précédemment, il arrive parfois que la consonne de liaison [z] se dévoise, étant influencée par la consonne qui précède (ex. « *ils reçurent de touchantes expressions d'amour*, » [i rsy:r, dø tuʃã:ts ěkspresjõ d amu:r], p.63).

Tableau 3. Liste de mots où un dévoisement est attesté

[d]-[t]	au-dessus [otsy], de [t], depuis [tpqi], grande [grã:t], rendre [rãt]
[ʒ]-[ʃ]	je [ʃ], jeter (jetai, jetant, jeté) [ʃte], partage [partaʃ], projeté [projte]
[z]-[s]	(en contexte de liaison) autres [o:ts], faites [fets], quelques [keks], touchantes [tuʃã:ts]

(3) Nasalisation : « La **maman** est peut-être pour vous » [la mãmã\ ẽ ptet pur vu] (p.9)

(4) Voisement : « La **seconde** lui parut moins agréable. » [la zgõ:d' lqi pary mwẽz agreabl] (p.41)

Les exemples de voisement attestés dans le corpus sont : « *second* » [zgõ], *seconde* [zgõ:d] et *secondaire* [zgõde:r].

(5) **Dénasalisation** : « **Comment !** » [kɔma !] (p.37)

(6) **Palatalisation** : « **Voici monsieur qui est arrivé...** » [vwasi mœsjø kj et arive] (p.29)

Parmi ces traits, ce sont surtout la chute (106 occurrences) et le dévoisement (78 occurrences) qui s'observent le plus dans notre corpus. Les autres traits sont très peu nombreux.

Tableau 4. Nombre de traits stylistiques par morceau.

Morceau	C	DV	N	V	D N	P	Nombre de traits	Nombre de mots
1	22	12	1	0	0	0	35	1049
2	9	11	0	0	0	0	20	691
3	33	26	1	0	0	2	62	1683
4	16	12	0	0	1	2	31	1075
5	9	1	0	1	0	1	12	451
6	5	8	1	0	0	1	15	723
7	3	1	0	1	0	3	8	919
8	4	3	2	0	2	0	11	1250
9	5	2	0	0	0	0	7	1008
10	0	2	1	0	1	0	4	1987
11	0	0	0	1	0	0	1	1083
12	0	0	0	0	0	0	0	297
13	0	0	0	0	0	0	0	92
14	0	0	0	0	0	0	0	331
15	0	0	0	0	0	0	0	113
16	0	0	0	0	0	0	0	160
17	0	0	0	0	0	0	0	125
18	0	0	0	0	0	0	0	92
19	0	0	0	0	0	0	0	515
20	0	0	0	0	0	0	0	129
Total	106	78	6	3	4	9	206	13773

Afin d'identifier la différence stylistique entre les 20 morceaux, nous avons besoin d'un indice qui nous aide à distinguer les niveaux de langue. Etant donné que le dévoisement de *de* et de *je* et la chute des liquides en position finale postconsonantique sont souvent attestés, nous avons décidé de nous baser sur la fréquence de ces trois types de traits stylistiques. Pour le calcul de la fréquence de ces traits, la formule est la suivante : nombre de traits observés / nombre d'environnements où un trait aurait pu apparaître.

- (1) Dévoisement de *de* : la première condition du dévoisement est la chute de [ə], et la deuxième est que le mot de droite commence par une consonne sourde : *de* [d(ə)] peut se dévoiser en [t] devant une consonne sourde.
- (2) Dévoisement de *je* : les deux conditions du dévoisement de *je* sont identiques à celles de *de* : *je* [ʒ(ə)] peut se dévoiser en [ʃ] devant une consonne sourde.

- (3) Chute des liquides en position finale postconsonantique : la chute des liquides [r] et [l] s’observe le plus souvent devant consonne. Nous avons décidé de ne pas prendre en compte les autres cas (i.e. devant voyelle et pause).

Dans le Tableau 5 ci-dessous, le pourcentage de chaque trait stylistique (1), (2) et (3) est présenté. La colonne (4) est la fréquence totale des 3 types de traits.

Tableau 5. Pourcentage de chaque trait stylistique par morceau

	(1)	(2)	(3)	(4)
Morceau	Dévoisement de <i>de</i>	Dévoisement de <i>je</i>	Chute de liquides	Fréquence totale des traits : {(1) + (2) + (3)}
1	62,50% (5/8)	37,50% (3/8)	81,82% (9/11)	62,96% (17/27)
2	50% (10/20)	-	16,67% (1/6)	42,31% (11/26)
3	21,21% (7/33)	84,21% (16/19)	77,78% (14/18)	52,86% (37/70)
4	17,39% (4/23)	75% (6/8)	45% (9/20)	37,25% (19/51)
5	16,67% (1/6)	-	69,23% (9/13)	52,63% (10/19)
6	30,43% (7/23)	-	50% (1/2)	32% (8/25)
7	0% (0/18)	-	13,33% (2/15)	6,06% (2/33)
8	0% (0/19)	-	7,14% (1/14)	3,03% (1/33)
9	0% (0/9)	33,33% (1/3)	15,38% (2/13)	12,00% (3/25)
10	0% (0/34)	-	0% (0/36)	0% (0/70)
11	0% (0/17)	0% (0/2)	0% (0/25)	0% (0/44)
12	0% (0/6)	0% (0/1)	-	0% (0/6)
13	0% (0/1)	-	0% (0/1)	0% (0/2)
14	0% (0/1)	-	0% (0/3)	0% (0/4)
15	-	0% (0/1)	0% (0/2)	0% (0/3)
16	0% (0/2)	0% (0/3)	0% (0/1)	0% (0/6)
17	0% (0/2)	-	-	0% (0/2)
18	-	-	0% (0/2)	0% (0/2)
19	0% (0/4)	-	0% (0/6)	0% (0/10)
20	-	-	0%	0%

			(0/1)	(0/1)
--	--	--	-------	-------

Il est intéressant de revenir, de nouveau, sur l'idée de Passy. Il signale qu'il a donné le style le plus familier à ses deux premiers morceaux. Les proportions de traits stylistiques des deux premiers morceaux sont effectivement plutôt élevées (62,96 % et 42,31%). D'ailleurs, on constate que la fréquence baisse au fur à mesure pour les autres morceaux. En examinant la fréquence des traits stylistiques, il semble y avoir un écart entre les morceaux 1-6 et 7-9. Les contenus des morceaux 7-9 sont argumentatifs contrairement aux morceaux 1-6. En partant de ce fait, nous jugeons que les morceaux 7-9 sont écrits en français plus neutre, autrement dit plus standard que ceux de 1-6. D'autre part, les morceaux 1-6 sont décrits en français familier plus relâché. Concernant les morceaux 10-20, aucun trait stylistique n'apparaît en particulier. Nous avons considéré les morceaux 10-12 comme appartenant à un style soutenu et les morceaux 13-20 comme des récitations de vers. Enfin, nous avons divisé les 20 morceaux en 4 niveaux de langue : Familier, Standard, Soutenu et Récitation de vers, voir Tableau 6.

Tableau 6. Répartition des morceaux en fonction des quatre niveaux de langue.

	Numéro de morceau	Nombre d'apparition des traits (1), (2), (3)	Nombre d'environnements possibles	Fréquence d'apparition de trois traits stylistiques
Familier	1, 2, 3, 4, 5, 6	102	218	46,79%
Standard	7, 8, 9	6	91	6,59%
Soutenu	10, 11, 12	0	120	0%
Récitation de vers	13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20	0	30	0%

4 Analyse de la réalisation de // dans les pronoms *il* et *ils*

Dans cette section, nous allons nous pencher sur la fréquence de la réalisation de // pour les pronoms *il* et *ils*. Ensuite nous allons comparer les fréquences de chaque style.

4.1 Pronom *il*

Le son // du pronom *il* est réalisé surtout devant une voyelle. Lorsque cette consonne se trouve devant une voyelle, elle est systématiquement prononcée, sauf dans les syntagmes *il y a* et *il y avait* prononcés comme [ja(ve)] ou [ija(ve)] au lieu de [ilja(ve)].

Devant consonne : « *mais il faut opérer nuitamment* [...] » [mɛ i fo ɔpɛrɛ nuʔitamã] (p.6)
 « *car il n'a que cela*, [...] » [kar il n a kə sla,] (p. 90)

Devant voyelle : « *Il y a même des gens d'esprit* [...] » [ja mɛ:m' de zã d ɛspri] (p.4)
 « *Il y a des régions sauvages* [...] » (p.88) [il j a' de rezjõ sova:ʒ]

Inversion : « *dit-il* ; [...] » [di-ti] (p.36)
 « *Ne serait-il pas digne de nous* » [nə sʁɛt il pɑ diN' də nu] (p. 96)

Tableau 7. Pourcentage de fréquence de réalisation du /l/ du pronom *il* en fonction du contexte.

	Réalisation du /l/	Chute du /l/	Total	Fréquence de la réalisation du /l/
Devant consonne	22	69	91	24,18%
Devant voyelle	48	6	54	88,89%
Inversion	1	15	16	6,25%

Le son /l/ est réalisé devant les consonnes dans 22 cas sur 91, et le taux de réalisation est de 24,18% dans le corpus entier (Tableau 7). Ce chiffre n'est pas très élevé. Dans le cas de l'inversion, /l/ n'est réalisé qu'une seule fois sur 16 contextes possibles dans le corpus entier, soit une fréquence de 6,25%. La seule réalisation du /l/ dans un contexte d'inversion se trouve dans le morceau 11, le discours de Frédéric Passy, ce qui montre aussi que /l/ est prononcé en inversion dans ce type de style.

Devant les voyelles, la fréquence de réalisation du son /l/ est de 88,89%. Les occurrences des syntagmes *il y a* et *il y avait* ne se trouvent qu'aux morceaux 1, 2, 4, 10, 11. Concernant le style familier, ces syntagmes sont assignés des formes phonétiques [ija], [ja], [ijave] sans le /l/ comme nous pouvons le voir dans le Tableau 8⁶. En revanche, le taux de réalisation du /l/ est de 100% dans le style soutenu. Enfin, dans tous les autres cas où *il* se trouve devant une voyelle, le taux de réalisation du /l/ est de 100% pour tous les niveaux de styles.

Tableau 8. Pourcentage de fréquence de réalisation du /l/ de « *il y a* » et du /l/ devant voyelle selon les styles.

	<i>il y a (il y avait)</i>	Devant voyelle
Familier	0% (0/6)	100% (27/27)
Standard	-	100% (7/7)
Soutenu	100% (4/4)	100% (8/8)
Récitation de vers	-	100% (2/2)

Ensuite, nous allons comparer les fréquences de réalisation de /l/ devant consonne selon les styles, voir Tableau 9.

Tableau 9. Fréquences de réalisation du /l/ du pronom *il* devant consonne.

	Réalisation du /l/	Chute du /l/	Total	Fréquence de réalisation du /l/
Familier	1	51	52	1,92%
Standard	0	7	7	0%
Soutenu	14	11	25	56%
Récitation de vers	7	0	7	100%

Pour le style familier et le style standard, le pourcentage est respectivement de 1,92% et de 0%. Ces deux fréquences très basses signifient que la réalisation de /l/ n'est pas attendue en dehors du style soutenu.

Concernant le style soutenu, le pourcentage monte jusqu'à 56%, pourtant il reste loin de 100%⁷. Nous pouvons en déduire qu'il n'y a pas d'obligation à prononcer /l/ même dans un style soutenu comme celui du discours public. La chute de /l/ se trouve dans les morceaux 10 (Gaston Paris) et 11 (Frédéric Passy). D'une part, la chute de /l/ s'observe très souvent dans le discours de Gaston Paris, avec 10 chutes de /l/ sur 14 contextes possibles, soit 28,57% de réalisation de /l/⁸. D'autre part, dans le discours de Frédéric Passy, l'élision de /l/ est très rare, avec une seule chute sur 11 contextes possibles, soit 90,9% de réalisation. Il est intéressant de voir la différence (28,57% contre 90,9%) entre ces deux hommes cultivés du XIX^e siècle. Cette différence pourrait être due à une simple préférence personnelle. On peut supposer qu'il y aurait deux variations normatives pour le style soutenu.

Enfin, le /l/ devant consonne est réalisé à 100% dans la récitation de vers. Lors de la récitation de vers, il est fortement recommandé d'avoir une prononciation qui « reflète » l'orthographe. Les pronoms *il* et *ils* seront donc prononcés avec leur /l/.

4.2 Pronom *ils*

Dans cette section, nous allons observer la prononciation du son /l/ du pronom *ils*. D'abord nous allons regarder quelques exemples des différents contextes phonologiques.

Devant consonne : « *Ce qu'ils font ?* » [sk i fõ ?] (p.14)
 « *et ils sont faibles.* » [e il sõ fe:bl] (p.88)

Devant voyelle : « [...] *ils ont presque entièrement* » [iz õ prɛsk ɑ̃tje:rmã] (p.52)
 « *Ils ont eu beau restreindre* [...] » [ilz õt y bo' restrɛ:dr] (p. 80)

Inversion : « *sont-ils si tôt oubliés ?* » [sõ-ti si to ublie ?] (p. 62)

Les pourcentages de réalisation du /l/ du pronom *ils* devant les voyelles et les consonnes restent faibles, comme présentés dans le Tableau 10. Le pourcentage de réalisation du /l/ devant les consonnes est ainsi de 32,35%, et celui devant les voyelles est de 22,22%. L'évitement du hiatus est la raison pour laquelle le pourcentage de la réalisation du /l/ devant les voyelles est moins élevé que celui devant les consonnes : même lorsque le /l/ n'est pas réalisé devant les voyelles, l'autre consonne /z/ permet d'éviter le hiatus. Il y a une seule occurrence du pronom *ils* dans un contexte d'inversion, et /l/ n'est pas réalisé.

Tableau 10. Fréquence de réalisation du son /l/ du pronom *ils* selon les contextes.

	Réalisation du /l/	Chute du /l/	Total	Fréquence de réalisation du /l/
Devant consonne	11	23	34	32,35%
Devant voyelle	2	7	9	22,22%
Inversion	0	1	1	0%

Il est intéressant de voir la différence de fréquence de réalisation du son /l/ devant consonne et voyelle en fonction des quatre styles, comme présentée dans le Tableau 11. Le son /l/ n'est jamais réalisé dans les styles familier et standard. Par ailleurs, il est étonnant que la réalisation de ce son ne soit pas systématique, y compris dans le style soutenu.

Tableau 11. Fréquence de réalisation du son /l/ du pronom *ils* devant consonne et voyelle.

	Réalisation du /l/	Chute du /l/	Total	Fréquence de réalisation du /l/
Familier	0	11	11	0%
Standard	0	16	16	0%
Soutenu	9	3	12	75%
Récitation de vers	4	0	4	100%

Dans les trois morceaux qui correspondent à des discours publics, il n’y a que trois chutes de /l/ sur douze contextes possibles, et le pourcentage de réalisation de /l/ est de 75%⁹. D’autre part, il est intéressant de noter que ces trois chutes sont attestées dans le même discours, celui de Gaston Paris (morceau 10). Ces trois occurrences de /l/ non-réalisé dans le style soutenu sont présentées ci-dessous :

- a) « *et qu'ils transmettront à leur tour ...* » [e k i trãsmetrõt a lœr tu:r'] (p.74)
- b) « *qu'ils assignaient à chacune d'elles ...* » [k iz asiNet a jakyn d el] (p.80)
- c) « *qu'ils élevaient ...* » [k iz elvε] (p.80)

La phrase a) est le seul contexte dans lequel /l/ n’est pas réalisé devant consonne. Les deux autres phrases b) et c) contiennent /l/ non-réalisés devant voyelle. Nous pouvons considérer que la réalisation de /l/ est plus ou moins attendue dans ce type de style, mais pas systématique.

Dans les morceaux de récitation de vers, il n’y a que 4 occurrences de *ils*, et /l/ est réalisé à 100%. La stabilisation du /l/ est donc établie dans ce type de style, à cette époque.

4.3 Discussion

Nous pouvons tirer comme conclusion que la prononciation du /l/ des pronoms *il* et *ils* n’est attendue que pour le style soutenu ainsi que pour la récitation de vers. Dans les styles familier et standard, la réalisation de /l/ n’est pas systématique. En outre, même pour le style soutenu, il semblerait que certains locuteurs élident /l/ à cette époque. Ces faits ne correspondent pas au témoignage de Domergue (1805) au début du XIX^e siècle, ni à ceux de Martinon et Grammont au début du XX^e siècle (Martinon, 1913 ; Grammont, 1914).

Quelle est la cause de ce décalage entre la norme prescriptive et ce que l’on trouve dans l’ouvrage de Passy ? Tout d’abord, il est probable que les orthoépistes ou les grammairiens des XIX^e et XX^e siècles proposaient leur propre usage comme norme, ou reproduisaient ce que leurs prédécesseurs avaient écrit, même s’ils remarquaient qu’il y avait des variations. Pour établir la norme, il vaut mieux codifier une des variations jugée comme étant la plus correcte. Notons aussi qu’il existe une certaine polémique autour du discours de Gaston Paris : Koschwitz (1896 : 43) accuse Passy d’avoir donné « à son texte (de Gaston Paris) figuré un caractère par trop familier »¹⁰. Passy avait-il l’intention de refléter des traits saillants qu’il avait observés dans le parler de Gaston Paris ? Il est difficile de répondre à la question. Cependant, si cette réalisation instable du /l/ était le fait d’un seul locuteur, isolé de la norme majoritaire, les orthoépistes éviteraient probablement de le décrire. Toutefois, il n’est pas absolument impossible que Passy, remarquant ce trait phonologique, ait exagéré le nombre de chutes de /l/ de Gaston Paris.

5 D’un trait diaphasique à un trait diastratique

La consonne /l/ des pronoms *il* et *ils* fût de nature diaphasique pendant longtemps. Pourtant, la situation semble avoir changé au cours du XX^e siècle. Il est intéressant de voir quelques commentaires du début du XX^e siècle.

« [...] dans l'usage courant et familier, les choses n'ont guère changé : où *va-t-i(l)*, *i(l)* vient s'entendent presque uniquement à côté de *il a*. L'enseignement seul maintient cet *l* dans la lecture et dans le langage soigné. » (Martinon, 1913 : 259)

S'agissant du pronom pluriel *ils*, Buben (1935 : 180-181) cite Grammont (1926) et affirme que « [...] aujourd'hui on prononce *i*, *iz* dans la conversation familière, *il*, *ilz* dans le langage soigné ». La stabilisation de /l/ semblerait en même temps influencée par l'orthographe. Nous citons l'affirmation de Rosset (1911 : 51) ci-dessous :

« C'est entre Wailly (1763) et Domergue (1805) que la prononciation savante *il* a triomphé ; elle était à l'origine le propre des hommes venus des provinces lointaines et qui se piquaient de parler purement, c'est-à-dire conformément à l'orthographe, qui seule pouvait être leur guide. » (Rosset, 1911 : 51)

Cependant la restitution de /l/ aurait pu s'imposer sans raison particulière selon le témoignage de Damourette & Pichon (cité par Blanche-Benveniste, 1997 : 45)

« [...] les puristes, dont nous sommes, s'efforcent de rétablir la prononciation [i] devant consonne, même dans la lecture, dans tous les cas où il n'y a pas de raisons particulières d'articuler l'[l] » (Damourette & Pichon, 1911-1940 : Tome 6, § 2335)

Blanche-Benveniste (1977 : 45) souligne que le regard normatif sur certains faits linguistiques aurait changé à partir des années vingt. C'est aussi le cas pour /l/. Nous pouvons supposer que, plus tard, au milieu des années 1930, la réalisation de /l/ pourrait être une des caractéristiques indiquant la classe sociale, autrement dit un indice diastatique. C'est le travail d'Abecassis (2005) qui nous persuade d'envisager cette possibilité. Ce chercheur a mené des travaux sociolinguistiques en utilisant un corpus de films des années trente¹¹. Il compare les parlers d'acteurs jouant les rôles, soit de la classe bourgeoise (classe supérieure), soit de la classe ouvrière (classe inférieure). Dans son analyse de ce corpus cinématographique, Abecassis (2005) étudie la réalisation du son /l/ pour le syntagme « *il y a* » et aussi des pronoms *il* et *ils* devant consonne (les cas d'*ils* prévocalique sont exclus). Le tableau 11 présente ci-dessous les taux de réalisation de /l/ en fonction des deux classes sociales, supérieure et inférieure respectivement.

Tableau 11. Fréquence de réalisation du /l/ dans le syntagme « *il y a* » et devant consonne selon la classe sociale jouée par acteurs (cf. Abecassis, 2005).

	Classe supérieure	Classe inférieure
<i>il y a</i>	66,67% (28/42)	40,74% (33/81)
<i>il, ils</i>	94,50% (103/109)	39,19 % (87/222)

En considérant les taux présentés dans le Tableau 11, il est remarquable que les acteurs qui jouent les personnages de la classe supérieure réalisent plus de /l/ des pronoms *il* et *ils*. Ainsi la fréquence est de 66,67% pour le syntagme *il y a*, et 94,50% devant les consonnes.

En effet, les acteurs de la classe supérieure élident /l/ dans le syntagme *il y a* plus que dans les autres contextes. De même, ceux qui jouent les personnages de la classe inférieure réalisent beaucoup moins de /l/ : 40,74% pour *il y a* et 39,19% pour les autres cas. Pour les deux contextes, il y a un écart statistiquement significatif entre les classes sociales (Test de proportion : *il y a*, $\chi^2=7.379$, $p<0.01$; *il, ils*, $\chi^2=91.187$, $p<0.0001$).

Nous pouvons donc voir qu’au début du XX^e siècle, par rapport à la fin du XIX^e siècle, il y a une stabilisation du /l/ dans la conversation, autrement dit en dehors du style soutenu et de la récitation de vers. Par conséquent, la réalisation de /l/ obtient une fonction diastratique.

Comparons les fréquences de réalisation du son /l/ des pronoms *il* et *ils* devant les consonnes, qui proviennent de l’étude d’Abecassis (2005) et de la présente étude. Le résultat est présenté dans le Tableau 12 et la Figure 2.

Tableau 12. Fréquence de réalisation du /l/ des pronoms *il* et *ils* devant consonne, pour les deux corpus.

	Classe supérieure (Abecassis, 2005)	Classe inférieure (Abecassis, 2005)	Style familier (Présente étude)	Style standard (Présente étude)	Style soutenu (Présente étude)
Fréquence de réalisation du /l/	94,50% (103/109)	39,19 % (87/222)	1,61% (1/62)	0% (0/19)	63,64% (21/33)

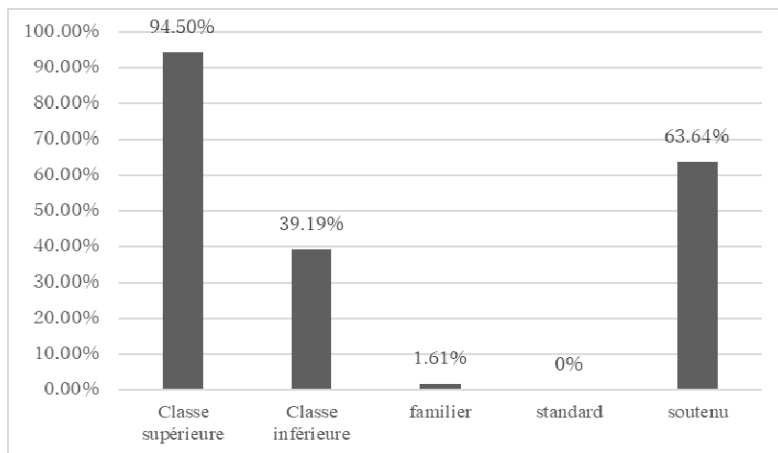


Fig. 2. Fréquences de réalisation du /l/ des pronoms *il* et *ils* devant consonne, pour les deux corpus.

Le taux de réalisation le plus élevé est celui de la classe supérieure du cinéma des années trente. Ce taux est plus élevé que celui du style soutenu de notre corpus, mais la différence entre ces fréquences n’est pas statistiquement significative (Test du χ^2 : $\chi^2=21.791$, $p>0.05$). Cela peut signifier que les acteurs qui ont joué la classe supérieure réalisent autant de /l/ que dans le style soutenu de notre corpus.

Le taux de réalisation de la classe inférieure est beaucoup plus élevé que ceux des styles familier et standard du corpus de la présente étude (Test de proportion, (1) style familier : $\chi^2=31.894$, $p<0.0001$, (2) style standard : $\chi^2=11.604$, $p<0.001$). Il y a un grand clivage entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930 à l’égard de la stabilisation de la réalisation du /l/ dans la conversation.

Abecassis (2005 : 138, 168) conclut que la chute de /l/ est un stéréotype de la classe inférieure dans son corpus cinématographique. Il faut rendre compte du fait que le langage

dans les films manque de spontanéité. De plus, les acteurs jouent en ayant mémorisé leur texte, et nous ne pouvons pas nous empêcher d'y voir une influence probable de l'orthographe. Cependant, il est impossible d'ignorer le fait que les fréquences de réalisation du son /l/ par les acteurs du cinéma des années trente sont largement supérieures à celles de notre corpus.

6 Conclusion

Dans la présente étude, nous avons analysé la prononciation des pronoms *il* et *ils* à l'aide du corpus de Passy. Bien que la réalisation de /l/ se soit rétablie au fur et à mesure, probablement influencée par les orthoépistes et les grammairiens, la restitution de ce son a pris un certain temps. D'un côté, depuis le XVII^e siècle, des témoignages linguistiques renforcent l'idée que le /l/ est prononcé dans un style soutenu. D'un autre côté, il semble y avoir une autre norme, qui serait de faire chuter parfois le /l/ devant consonne, comme nous pouvons le voir dans le discours de Gaston Paris. Dans le parler standard du XIX^e siècle, la réalisation de /l/ n'est pas systématique. Pourtant, nous pouvons constater que la réalisation de /l/ devient progressivement systématique dans le style soutenu à l'époque de Passy.

Le XX^e siècle a donc connu une nouvelle phase, la prononciation fidèle à l'orthographe gagnant en prestige. Cela pourrait être dû à l'effet de l'éducation obligatoire. Avec les données présentées par Abecassis (2005), nous pouvons affirmer que le regard normatif partagé par les locuteurs du français attribue un trait diastratique à la prononciation du son /l/ des pronoms *il* et *ils*. La non-réalisation de /l/ devient un trait typique des locuteurs de la classe inférieure. A mesure que le regard normatif a changé, la réalisation de /l/ pour les pronoms *il* et *ils* a commencé à avoir une propriété diastratique. Malgré la stabilisation du /l/ dans la norme au début du XX^e siècle, il est vraisemblable que les locuteurs continuaient à éluder /l/ dans la parole moins surveillée. Quoi que la prononciation de /l/ ait été stabilisée dans la norme, la réalisation du /l/ n'aurait jamais été systématique dans la réalité orale. A partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, la réalisation du /l/ des pronoms *il* et *ils* aurait commencé à porter une fonction diaphasique : sa réalisation serait alors redevenue un marqueur de formalité.

Références bibliographiques

- Abecassis, M. (2005). *The representation of Parisian Speech in the cinema of the 1930s*. Berne : Peter Lang.
- Arickx, I. (1969). Le Dictionnaire phonétique de H. Michaelis et P. Passy, *Travaux de linguistique*, 1, pp. 187-200.
- Arickx, I. (1972). Les orthoépistes sur la sellette. *Travaux de linguistique*, 3, pp. 101-164.
- Armstrong, N. (1996). Variable deletion of French /l/: Linguistic, social and stylistic factors. *Journal of French Language Studies*, 6, 1-21.
- Ashby, W. (1984). The elision of /l/ in French clitic pronouns and articles. In: E. Pulgram (éd.), *Romanitas : Studies in Romance Linguistics*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 1-16.
- Ashby, W. (1991). When does variation indicate linguistic change in progress ?. *French Language Studies*, 1, 1-19.
- Barcat, C. (2018). *Les chutes de son en français oral formel et informel, Le cas du schwa, du /l/ des clitiques il(s) et elle(s) et des liquides en position finale postconsonantique*. Mémoire de master, Tokyo University of Foreign Studies.

- Brognaux, S. & Avanzi, M. (2015). Sociophonetics of phonotactic phenomena in French. In : Wolter, M. et al. *Proceedings of the 18th International Congress of Phonetic Sciences*. Glasgow: University of Glasgow.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Buben, V. (1935). *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*. Bratislava / Paris : Droz.
- Chevrot, J-P. & Malderez, I. (1999). L'effet Buben : de la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour). *Langue française*, 124, 104-125.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940). *Essai de grammaire de la langue française. Des mots à la pensée*. Paris : Edition d'Artrey.
- De Wailly, F. (1763). *Principes généraux et particuliers de la langue française*. 11^e édition, 1826.
- Domergue, U. (1805). *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*. Paris : Imprimerie Guilleminet.
- Duez, N. (1639). *Le vray et parfait guidon de la langue française*, Amsterdam : Daniel Elzevier.
- Galazzi, E. (1992). 1880-1914. Le combat des jeunes phonéticiens : Paul Passy, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 46, 115-129.
- Grammont, M. (1914). *Traité pratique de prononciation française*. Paris : Librairie Delagrave.
- Hindret, J. (1687). *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française*, Paris : Laurent d'Houry. Réimpression, Genève : Slatkine, 1973.
- Koschzwitz (1896). *Les parlers parisiens*, 2^{ème} édition, Paris : H. Welter.
- Martinet, A. (1985). La prononciation du français entre 1880 et 1914. In : Antoine, G. & Martin, R. (dir), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris : Editions du centre national de la recherche scientifique, pp. 25-40.
- Martinon, P. (1913). *Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les noms étrangers*. Paris : Larousse.
- Michaëlis, H. & Passy, P. (1897). *Dictionnaire phonétique de la Langue Française*, 2^{ème} édition (1914). Hanovre-Berlin : C. Meyer.
- Passy, P. (1889). *Le Français Parlé, morceaux choisis à l'usage des étrangers avec la prononciation figurée*, 2^{ème} édition. Helibronn, Henninger.
- Pope, M. (1952). *From Latin to Modern French, with especial consideration of Anglo-Norman*. Manchester : Manchester University Press.
- Rosset, Th. (1911). *Les Origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*. Paris : Armand Colin.
- Tallemant, L. (1696). *Remarques et décisions de l'Académie française*, Paris : Jean-Baptiste Coignard.
- Thurot, C. (1881-1883). *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*. Paris : Imprimerie Nationale.

¹ François-Urbain Domergue est originaire du sud. Chevrot & Malderez (1999 : 110) affirment l'influence de l'orthographe sur la prononciation des locuteurs méridionaux du français en citant Brun (1935) et Séguy (1987) comme suit : « L'introduction du français s'est donc surtout faite par voie graphique dans les provinces d'oc [...] ». Il est donc possible que Domergue ait proposé la prononciation fidèle à l'orthographe.

² Domergue (1805 : 448) cite les vers de Voltaire afin de critiquer la rime (*ennemis* et *sont-ils*). D'après lui, « Voltaire, dans les vers suivants, efface *l* de *ils* et cette licence ne me

paraît pas répréhensible ».

³ Il y a une certaine honnêteté, de la part de Passy, d'indiquer la source des informations fournies, car il est rare de trouver ce type de précision dans les dictionnaires de prononciation, les traités de prononciation qui sont orthoépiques, comme affirme Arickx (1972 : 103) : « Toutefois, il existe à Paris même plusieurs usages en matière de prononciation. Il est donc important de savoir quel type de prononciation a servi de base aux orthoépies. A l'exception de Paul Passy, tous les auteurs prétendent décrire les habitudes de prononciation de la 'bonne société' parisienne, mais rares sont ceux qui ont cherché à définir avec précision le milieu sur lequel ils ont pris modèle. »

⁴ D'après Arickx (1969 : 195) et Martinet (1985 : 37), Passy articulait *h* aspiré.

⁵ Passy n'a pas appliqué cette gradation de styles à la première édition (1886).

⁶ Pour le cas des syntagmes « *il y a* » et « *il y avait* », il est difficile de savoir dans le corpus de la présente étude si les prononciations [(i)ja] et [(i)javɛ] sont le résultat, soit de la chute du /l/, soit de l'omission du mot entier « il ».

⁷ Test de proportion : (1) Soutenu vs Familier : $\chi^2=31.073$, $p<0.0001$, (2) Soutenu vs Standard : $\chi^2=6.751$, $p<0.001$

⁸ Cependant, aucune chute de liquides en position postconsonantique n'est observée dans les morceaux des discours publics 10-12.

⁹ Test de proportion : (1) Soutenu vs Familier : $\chi^2=12.964$, $p<0.001$, (2) Soutenu vs Standard : $\chi^2=17.053$, $p<0.0001$

¹⁰ Il est intéressant de voir l'opinion de Koschwitz (1896 : XII-XIII) sur la description phonétique : « En effet, ce n'est pas aux phonéticiens de chercher et de définir le bon usage : leur tâche est plutôt de constater et de bien examiner toutes les prononciations existant dans les différentes classes et les différentes régions, et comme les parlers familiers ou populaires avec leurs nombreuses évolutions phoniques ont beaucoup plus d'intérêt pour la vie des langues que les parlers plus ou moins artificiels de la bonne compagnie, il est naturel que les phonéticiens préfèrent l'étude de la langue familière à celle du soi-disant bon usage. »

¹¹ Les films d'Abecassis (2005) qui ont servi à sa recherche sont les suivants : *Hôtel du Nord* (1938), *Fric-frac* (1939), *Circonstances atténuantes* (1939), *Le Jour se lève* (1939), *La Règle du jeu* (1939).